

DÉLIBÉRATION
du conseil d'administration
de l'Université Bourgogne Europe

Séance du 14 octobre 2025

Délibération n° 2025 – 14/10/2025 – 17

Offre de formation 2025-2026

- VU le code de l'éducation
- VU le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 30 septembre 2025

Quorum en début de séance : 19

Le quorum étant atteint,

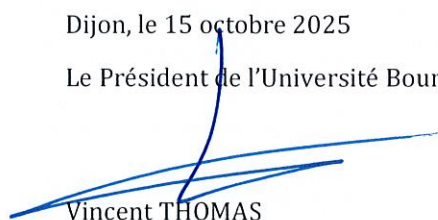
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve l'offre de formation 2025-2026 :

- **Offre de formation de l'UMDPCS :**
 - création de la formation courte Crico-thyroïdotomie et trachéotomie en urgence (CTU)
 - création du DIU Médecine de l'exercice et du sport (MES).

Refus de vote : 0	Suffrages exprimés : 28
Abstention(s) : 0	Pour : 28
	Contre : 0

Dijon, le 15 octobre 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,



Vincent THOMAS

P.J : Offre de formation 2025-2026

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté Chancelière de l'Université Bourgogne Europe
--

Délibération publiée sur le site Internet de l'établissement
--



DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

DIU Médecine de l'Exercice et du Sport (MES)

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé

Date de mise en place de la formation : Décembre 2025

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

(NON CONCERNE car DIU)

OUI ☐ NON ☒

Situation dans la carte régionale/nationale des formations : Bourgogne Franche-Comté, UFR Sciences de Santé Dijon, en tant qu'université partenaire avec la faculté de médecine l'université de Strasbourg

Responsables

Dijon :

Dr Anaïs GOUTERON, MCU-PH en Médecine Physique et de Réadaptation, UFR des Sciences de Santé de l'Université de Bourgogne Europe, CHU de Dijon

Co-responsable

Dr Cyril Orta, Médecin du sport, Praticien-Hospitalier en Médecine Physique et de Réadaptation, CHU de Dijon

Strasbourg :

Pr ISNER Marie Eve, PU-PH en Médecine Physique et de Réadaptation, Chef de Pôle de Médecine Physique et Réadaptation, CHU de Strasbourg

Co-responsable

Dr Magali SCHULTZ, Praticien Hospitalier en Médecine Physique et de Réadaptation, CHU de Strasbourg



Présentation

Cette formation permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une démarche diagnostique et thérapeutique adaptée et cohérente pour les pathologies et situations cliniques rencontrées fréquemment en médecine de l'exercice et du sport.

Objectifs de la formation

- Former les médecins de différentes spécialités à la médecine de l'exercice et du sport.
- Apporter des connaissances théoriques et pratiques aux médecins concernant la médecine de l'exercice et du sport, sur le plan diagnostique, thérapeutique et préventif, sur des thématiques très variées dépassant le cadre purement ortho-traumatologique ou physiologique :
 - bases physiologiques de l'exercice physique, bases de l'entraînement sportif et du réentraînement à l'effort
 - médecine du sport, médecine de l'exercice, sport-santé avec ses indications et limites nutrition
 - traumatologie et micro traumatologie du sport
 - suivi médico-sportif
 - connaissances des spécificités de la pratique du sport en milieu particulier (environnement)
 - activités paramédicales
 - imagerie de l'appareil locomoteur
 - bases juridiques et aspects réglementaires, comme le dopage, qui encadrent la pratique de la médecine du sport en France.
- Etre capable, au terme de la formation, d'avoir une démarche diagnostique et thérapeutique adaptée et cohérente pour les pathologies et situations cliniques rencontrées fréquemment en médecine de l'exercice et du sport.

Organisation pédagogique

167 heures d'enseignement sur 1 année universitaire :

Enseignement Théorique : 90 heures

Travaux Pratiques : 37 heures

Stage : 40 heures

7 modules répartis entre Strasbourg et Dijon

Outils pédagogique utilisés :

Plateforme Plubel

Outil pédagogique Wooclap

Visioconférences

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

La formation valide-t-elle le DPC ?

OUI ☐ NON ☒

Contenu

Module 1 : Rachis et pathologies de surcharge :

Pathologies rachidiennes médicales et traumatiques liées à l'exercice, tendinopathies, syndromes canaux, fractures de fatigue, syndrome de loges à l'effort

Module 2 : Physiologie et pathologies cardiopulmonaires :

Adaptations physiologiques à l'exercice, principes d'entraînement, épreuve d'effort, réhabilitation cardiopulmonaire

Module 3 : Nutrition, genou :

Accompagnement nutritionnel, pathologies médicales et traumatiques et imagerie du genou, infiltrations et prothèses articulaires, isocinétisme

Module 4 : Sport et pathologies :

Pathologies musculosquelettiques de l'enfant et l'adolescent sportifs, traumatismes musculaires, principes de rééducation, urgences sur le terrain, troubles psychopathologiques liées à l'exercice

Module 5 : Bassin et pied :

Pathologies médicales et traumatiques du bassin et pied, podologie et orthèses plantaires, imagerie

Module 6 : Activité physique adaptée et spécificités de certains sports :

Sédentarité, pathologies neurologiques et de l'appareil locomoteur et cardio-métabolique, danse, plongée, football, rugby et commotions cérébrales, législation et dopage, para sport

Module 7 : Membre supérieur :

Pathologies médicales et traumatiques liées à l'exercice de l'épaule, coude, poignet et main, imagerie

Public

Diplômes et prérequis :

- Internes en Médecine, quelle que soit la spécialité, ayant validé les deux premières années du troisième cycle des études médicales
- Titulaires du Diplôme Français d'Etat de Docteur en Médecine (généralistes ou spécialistes)
- Titulaires d'un Diplôme d'Etat Européen de Docteur en Médecine (généralistes ou spécialistes)
- Médecins titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine Etranger soumis à validation du Responsable Pédagogique du diplôme, sous conditions d'un bon niveau de français, écrit et parlé, et d'une ou plusieurs recommandations de leurs institutions

Sélection par le Comité Pédagogique :

Etude des dossiers de candidature : scan de diplômes, CV, lettre de motivation, certificat de scolarité de l'année en cours pour les internes



	2025	2026	2027	2028
Effectifs attendus inscrits à Dijon	12	12	15	15

Effectif pédagogique minimum : 20

Effectif pédagogique maximum : 40

Validation de la formation

Pour valider l'examen, les candidats devront :

- Avoir obtenu une moyenne à l'examen écrit supérieure ou égale à 10/20
- Avoir effectué 10 demi-journées de 4 h de stage durant l'année universitaire

Une session de rattrapage est organisée chaque année

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire. Toute absence devra être justifiée par un certificat médical.

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants à Dijon

Pr Baulot Emmanuel, PU-PH, CHU Dijon,

Pr Bouillet Benjamin, PU-PH, CHU Dijon,

Pr Lepers Romuald, PU, inserm U1093,

Pr Babault Nicolas, PU, inserm U1093,

Dr Gouteron Anaïs, MCU-PH, CHU Dijon,

Dr Chague Frédéric, PH, CHU Dijon,

Dr Orta Cyril, PH, CHU Dijon,

Dr Burgy Floriane, PH, CHU Dijon,

Dr Canevese François, PH, CHU Dijon,

Dr Garnier Jean-Christophe, PH, CHU Dijon,

Stoltz Anne Line, MKDE, CHU Dijon,

TARIF

- **Droits administratifs** : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère
- **Droits pédagogiques** : 1500 € - Internes 500 € (nombre limité à 3 internes par session de formation)
- **Point mort** : 20 apprenants
- Cf. Annexe : budget de la formation pour Dijon (fichier Excel)

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date : 22 juin 2025

Avis : FAVORABLE

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire	Conseil d'Administration de l'Université
Date :	Date :
Avis :	Avis :

Service Commun de Formations Continue et par Alternance de l'Université de Bourgogne
N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21
UFR des Sciences de Santé : 7 Bd Jeanne d'Arc 21000 Dijon - Tél : 03.80.39.34.96 - Courriel : claude-henri.unit@u-bourgogne.fr

AMORTISSEMENT (compter l'amortissement à partir de l'année suivante de l'année d'achat)				
Produits	Montant total	A reporter annuellement	Décompté à partir de:	Années restantes
				-2026
				-2026
				-2026
				-2026
TOTAL	0.00 €	0.00 €		

TITRE DU PROJET	DIU Médecine de l'Exercice et du Sport (MES)
OBJET (décrire le projet succinctement)	Cette formation permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une démarche diagnostique et thérapeutique adaptée et cohérente pour les pathologies et situations cliniques rencontrées fréquemment en médecine de l'exercice et du sport.
Argumentaire d'opportunité (contexte, besoins...)	Former les médecins de différentes spécialités à la médecine de l'exercice et du sport.
Objectifs	Former les médecins de différentes spécialités à la médecine de l'exercice et du sport. Apporter des connaissances théoriques et pratiques aux médecins concernant la médecine de l'exercice et du sport, sur le plan diagnostique, thérapeutique et préventif, sur des thématiques très variées dépassant le cadre purement ortho-traumatologique ou physiologique : • bases physiologiques de l'exercice physique, bases de l'entraînement sportif et du réentraînement à l'effort • médecine du sport, médecine de l'exercice, sport-santé avec ses indications et limites nutrition • traumatologie et micro traumatologie du sport • suivi médico-sportif • connaissances des spécificités de la pratique du sport en milieu particulier (environnement) • activités paramédicales • imagerie de l'appareil locomoteur • bases juridiques et aspects réglementaires, comme le dopage, qui encadrent la pratique de la médecine du sport en France. Etre capable, au terme de la formation, d'avoir une démarche diagnostique et thérapeutique adaptée et cohérente pour les pathologies et situations cliniques rencontrées fréquemment en médecine de l'exercice et du sport.

Public visé (niveau, nombre...)	• Internes en Médecine, quelle que soit la spécialité, ayant validé les deux premières années du troisième cycle des études médicales • Titulaires du Diplôme Français d'Etat de Docteur en Médecine (généralistes ou spécialistes) • Titulaires d'un Diplôme d'Etat Européen de Docteur en Médecine (généralistes ou spécialistes) • Médecins titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine Etranger soumis à validation du Responsable Pédagogique du diplôme, sous conditions d'un bon niveau de français, écrit et parlé, et d'une ou plusieurs recommandations de leurs institutions Effectif maximal : 40 étudiants
Modalités pédagogiques (présentiel/distanciel, cours/TD, stage..., modalités d'évaluation,...)	167 heures d'enseignement sur 1 année universitaire : <i>Enseignement Théorique : 90 heures</i> <i>Travaux Pratiques : 37 heures</i> <i>Stage : 40 heures</i> 7 modules répartis entre Strasbourg et Dijon Outils pédagogique utilisés : Plateforme Plubel Outil pédagogique Woodlap Visioconférences Les modalités de contrôle des connaissances et compétences prévoient-elles une compensation entre toutes les UE? ☐ oui ☒ non Si non, indiquer les modalités applicables ? Pour valider l'examen, les candidats devront : Avoir obtenu une moyenne à l'examen écrit supérieure ou égale à 10/20 Avoir effectué 10 demi-journées de 4 h de stage durant l'année universitaire Une session de rattrapage est organisée chaque année
Calendrier (dates de début/fin, organisation hebdo/mensuelle...)	Calendrier 2025-2026 non défini

Lieu de mise en œuvre	DIJON ET STRASBOURG
COUT (cf joindre fiche budgétaire détaillée)	1500 € TARIF NORMAL 500 € TARIF INTERNE

COMPOSANTE(S) DE REFERENCE	UFR SANTE
Responsable pédagogique (nom, coordonnées)	Dijon : Dr Anaïs GOUTERON, MCU-PH en Médecine Physique et de Réadaptation, UFR des Sciences de Santé de l'Université de Bourgogne Europe, CHU de Dijon Co-responsable Dr Cyril Orta, Médecin du Sport, Praticien-Hospitalier en Médecine Physique et de Réadaptation, CHU de Dijon Strasbourg : Pr ISNER Marie Eve, PU-PH en Médecine Physique et de Réadaptation, Chef de Pôle de Médecine Physique et Réadaptation, CHU de Strasbourg Co-responsable Dr Magali SCHULTZ, Praticien Hospitalier en Médecine Physique et de Réadaptation, CHU de Strasbourg
Organisation administrative (nom, coordonnées)	UMDPCS
Partenaire(s) (le cas échéant)	
Validation politique (nom du VP de référence)	CEDRIC DEMONCEAUX
Date de validation par le conseil de composante	CONSEIL UFR 23/06/2025

Porteur du projet qui assurera la présentation en CP et, le cas échéant, en CFVU	PR NARCISSE ZWETYENGA
---	-----------------------

Avant transmission, merci de vous assurer de la conformité des propositions avec le Code de l'Education et le référentiel commun des études UBE, notamment :

- Pour les stages, Code de l'Education article L124-1 à L124-20
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000029233447/>
- Pour la langue utilisée pour les enseignements, Code de l'Education article L121-3
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027747711/
- Pour les modalités d'évaluation des enseignements et le fonctionnement des jurys, référentiel commun des études : [Lien intranet](#)



DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

Formation Courte

Crico-Thyroidotomie et trachéotomie en Urgence (CTU)

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé

Date de mise en place de la formation : OCTOBRE 2025

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI ☐ NON ☒

Responsables :

Responsable Universitaire : Pr Nicolas Cheynel, Professeur des Universités en Anatomie, Praticien Hospitalier en Chirurgie Viscérale

Responsable Pédagogique : Dr David Guillier – Maître de Conférences des Universités en Anatomie, Praticien Hospitalier en Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique.

Présentation

L'obstruction des voies aériennes supérieures, quel que soit le motif, peut engager le pronostic vital. Lorsque cela se produit dans un contexte d'urgence, la prise en charge doit être immédiate. La crico-thyroidotomie et la trachéotomie d'urgence permettent de lever l'obstacle assurant la ventilation du patient. L'urgence dans laquelle ces gestes doivent être réalisés est source de stress et d'échec menaçant immédiatement la vie du patient. La connaissance anatomique associée à une pratique maîtrisée permet une assurance d'un geste salvateur.



Objectifs de la formation

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Connaître et maîtriser les différents dispositifs médicaux
- Identifier les indications de crico-thyroïdectomie et trachéotomie en urgence
- Connaître l'anatomie cervicale et des voies aériennes supérieures
- Connaître les différentes techniques de dérivations des voies aériennes supérieures
- Savoir réaliser chaque étape technique de crico-thyroïdectomie et de trachéotomie

Organisation pédagogique

4 heures d'enseignement théorique et pratique incluant l'évaluation

Outils pédagogiques :

- Cours d'Anatomie
- Mannequin de simulation
- Pièces anatomiques

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

La formation valide-t-elle le DPC ?

OUI ☐ NON ☒

Public

Public visé :

- Internes en Médecine, quelle que soit la spécialité
- Titulaires du Diplôme Français d'Etat de Docteur en Médecine (généralistes ou spécialistes)
- Titulaires d'un Diplôme d'Etat Européen de Docteur en Médecine (généralistes ou spécialistes)
- Médecins titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine étranger soumis à validation du Responsable Pédagogique du diplôme

Prérequis : Diplômes ci-dessus

Sélection par le Comité Pédagogique



Etude des dossiers de candidature : scan de diplôme, CV, lettre de motivation

	2025	2026	2027	2028
Effectifs attendus	12	12	12	12

Effectif pédagogique minimum : 8

Effectif pédagogique maximum : 12

Validation de la formation

- Validation des épreuves pratiques de maîtrise des techniques
- Validation de l'examen écrit (QCM) : note supérieure ou égale à 10/20

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants

Pr Nicolas Cheynel – Professeur des Universités – Praticien Hospitalier en Chirurgie Viscérale

Dr David Guillier – Maître des Conférences des Universités – Praticien Hospitalier en Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique

Pr Narcisse Zwetyenga – Professeur des Universités – Praticien Hospitalier en Chirurgie Maxillo-Faciale.

Dr Caroline Guigou – Praticien Hospitalier en ORL - Chirurgie Cervico-faciale

TARIF

- **Droits administratifs** : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'UB / le Ministère
- **Droits pédagogiques** : 500 €
- **Point mort** : 12 apprenants

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date : 23/06/2025

Avis : FAVORABLE

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire Date : Avis :	Conseil d'Administration de l'Université Date : Avis :
---	---

Nom du diplôme :	FC Crico-Thyroïdotomie et trachéotomie en Urgence (CTU)					N° EOTP :		Année civile	
						Année univ		2025	2026
						2025-2026		6 000,00 €	0,00 €
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION			Nombre	12	Tarif	6 000,00 €		6 000,00 €	0,00 €
70	Conventions de formation			à	500 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
				à		0,00 €		0,00 €	0,00 €
		Interne		à	- €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
		Etudiants	0	à	- €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
		Autres	0	à	- €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION						0,00 €	2500	0,00 €	0
INVESTISSEMENT						0,00 €		0,00 €	0,00 €
21	Achat de matériel > 1000 € HT					0,00 €		0,00 €	0,00 €
CHARGES FONCTIONNEMENT					Cf tableau AMORTISSEMENT	2 500,00 €		2 500,00 €	0,00 €
60	Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)					0,00 €		0,00 €	
61	Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)					0,00 €		0,00 €	0,00 €
62	Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, convention)					0,00 €		0,00 €	0,00 €
6288	Conventions de partenariat- LABORATOIRE ANATOMIE UFR SANTE						2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...)					0,00 €		0,00 €	
66	Charges financières					0,00 €		0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)					0,00 €		0,00 €	0,00 €
68	Dotation aux amortissement & aux provisions				Achat :	0,00 €			0,00 €
SALAIRES LIES A LA FORMATION						0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
641	Personnel administratif (secrétaire)				Salaire annuel non chargé	0,00 €		0,00 €	0,00 €
	Titulaire uB et hors uB et les vacataire de la fonction publique		0,0	h à	46,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
	Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)		0,0	h à	62,00 €	0,00 €		0	0,00 €
	Charges sur rémunération vacataires contractuels				43,37%	0,00 €		0,00 €	0,00 €
PRELEVEMENT UMDPCS				56%		3 360,00 €		3 360,00 €	0,00 €
S	Participation aux salaires UMDPCS			26%	6 000,00 €	1 560,00 €		1 560,00 €	0,00 €
F	Participation au fonctionnement UMDPCS			3%	6 000,00 €	180,00 €		180,00 €	0,00 €
F	Fonds de mutualisation et développement			6%	6 000,00 €	360,00 €		360,00 €	0,00 €
F	Reversement UFR des Sciences de santé			13%	6 000,00 €	780,00 €		780,00 €	0,00 €
F	Reversement à l'université de Bourgogne			8%	6 000,00 €	480,00 €		480,00 €	0,00 €
Excédent de gestion ou déficit						140,00 €		140,00 €	0,00 €
Signature pour approbation du budget						Etabli le :			
Directeur UM DPCS	Responsable administratif				Responsable pédagogique	Responsable formation UMDPCS			
N. ZWETYENGA					N.CHEYNEL	C.ECHAROUX			

Service Commun de Formations Continue et par Alternance de l'Université de Bourgogne
N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21
UFR des Sciences de Santé : 7 Bd Jeanne d'Arc 21000 Dijon - Tél : 03.80.39.34.96 - Courriel : claude-henri.cunit@u-bourgogne.fr

Nombre d'heure total de la formation :	
Somme 2025+2026	4
Nombre d'heures AC 2025 :	4
Nombre d'heures AC 2026 :	0

DONNEES BUDGETAIRES Année		2025
RECETTES		6 000,00 €

FONCTIONNEMENT		4 300,00 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges		0,00 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES		0,00 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges		1 041,93 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES		518,07 €

DONNEES BUDGETAIRES Année		2026
RECETTES		0,00 €
INVESTISSEMENT		0,00 €
FONCTIONNEMENT		0,00 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges		0,00 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES		0,00 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges		0,00 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES		0,00 €

Titulaire uB et hors uB et les vacataire de la fonction publique	
Heures payées	
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)	
Heures payées	
Autres heures de formation (e-learning)	
Heures réalisées	
TOTAL HEURES REALISEES	0

RELICUAT	
Réserves année précédente :	0,00 €
Résultat année en cours	140,00 €
Reliquat	140,00 €

AMORTISSEMENT (compter l'amortissement à partir de l'année suivante de l'année d'achat)			
Produits	Montant total	A reporter annuellement	Année Fin
			Années restantes
			-2026
			-2026
			-2026
			-2026
TOTAL	0,00 €	0,00 €	

TITRE DU PROJET	Formation Courte Crico-Thyroïdectomie et trachéotomie en Urgence (CTU)
OBJET (décrire le projet succinctement)	L'obstruction des voies aériennes supérieures, quel que soit le motif, peut engager le pronostic vital. Lorsque cela se produit dans un contexte d'urgence, la prise en charge doit être immédiate. La crico- thyroïdectomie et la trachéotomie d'urgence permettent de lever l'obstacle assurant la ventilation du patient.
Argumentaire d'opportunité (contexte, besoins...)	Les contextes dans lesquels ces gestes doivent être réalisés sont source de stress et d'échec menaçant immédiatement la vie du patient. La connaissance anatomique associée à une pratique maîtrisée permet la réalisation de gestes salvateurs.
Objectifs	Connaître et maîtriser les différents dispositifs médicaux Identifier les indications de crico-thyroïdectomie et trachéotomie en urgence Connaître l'anatomie cervicale et des voies aériennes supérieures Connaître les différentes techniques de dérivations des voies aériennes supérieures Savoir réaliser chaque étape technique de crico-thyroïdectomie et de trachéotomie
Public visé (niveau, nombre...)	Internes en Médecine, quelle que soit la spécialité Titulaires du Diplôme Français d'Etat de Docteur en Médecine (généralistes ou spécialistes) Titulaires d'un Diplôme d'Etat Européen de de Docteur en Médecine (généralistes ou spécialistes) Médecins titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine étranger soumis à validation du Responsable Pédagogique du diplôme Effectif maximum 12 apprenants
Modalités pédagogiques (présentiel/distanciel, cours/TD, stage..., modalités d'évaluation,...)	4 heures d'enseignement théorique et pratique incluant l'évaluation Outils pédagogiques : Cours d'Anatomie Mannequin de simulation Pièces Anatomiques

	Les modalités de contrôle des connaissances et compétences prévoient-elles une compensation entre toutes les UE? ☐ oui ☒ non Si non, indiquer les modalités applicables ? - Validation des épreuves pratiques de maîtrise des techniques - Validation de l'examen écrit (QCM) : note supérieure ou égale à 10/20 - Attestation de Réussite si validation
Calendrier (dates de début/fin, organisation hebdo/mensuelle...	Calendrier 2025/2026 non défini
Lieu de mise en œuvre	UFR SANTE LABORATOIRE D'ANATOMIE
COUT (cf joindre fiche budgétaire détaillée)	500 €
COMPOSANTE(S) DE REFERENCE	UFR SANTE
Responsable pédagogique (nom, coordonnées)	Responsable Universitaire : Pr Nicolas Cheynel, Professeur des Universités en Anatomie, Praticien Hospitalier en Chirurgie Viscérale Responsable Pédagogique : Dr David Guillier – Maître de conférences des Universités en Anatomie, Praticien Hospitalier en Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique.
Organisation administrative (nom, coordonnées)	UMDPCS
Partenaire(s) (le cas échéant)	
Validation politique (nom du VP de référence)	CEDRIC DEMONCEAUX
Date de validation par le conseil de composante	CONSEIL UFR 23/09/2025

Porteur du projet qui assurera la présentation en CP et, le cas échéant, en CFVU	PR NARCISSE ZWETYENGA
---	-----------------------

Avant transmission, merci de vous assurer de la conformité des propositions avec le Code de l'Education et le référentiel commun des études UBE, notamment :

- Pour les stages, Code de l'Education article L124-1 à L124-20
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000029233447/>
- Pour la langue utilisée pour les enseignements, Code de l'Education article L121-3
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027747711/
- Pour les modalités d'évaluation des enseignements et le fonctionnement des jurys, référentiel commun des études : [Lien intranet](#)